

Attitude recommandée en présence de ...

Adenovirus: conjonctivite épidémique

Mesures applicables uniquement en cas de confirmation du diagnostic par consultation spécialisée

Autres appellations ou pathologies analogues

Dénomination	Conjonctivite épidémique à Adenovirus, Kérato-conjonctivite épidémique à Adenovirus
--------------	---

Mesures concernant la personne infectée (cas source)

Mesure N°1	<p>Eviction</p> <p>Situations justifiant l'application de la mesure: Diagnostic confirmé par consultation spécialisée</p> <p>Groupes à qui la mesure est applicable: Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour Cercle scolaire: degré primaire, degré secondaire, degré post-obligatoire, degré universitaire et HES Cercle parascolaire et associatif: camp, piscine, gymnastique, structure d'accueil pour l'enfant en milieu scolaire (APEM)</p> <p>Personnes à qui la mesure est applicable: Toute personne accueillie dans l'établissement ou professionnellement active dans l'établissement</p> <p>Levée de la mesure: Atteinte unilatérale: dès le 15ème jour suivant le début de la maladie Atteinte bilatérale: dès le 15ème jour suivant le début de la maladie dans le deuxième oeil atteint</p>
------------	--

Mesures concernant les personnes exposées

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...mais le respect strict des mesures standard d'hygiène, en particulier lavage des mains s'impose plus que jamais
--	---

Mesures concernant les locaux

Mesure N°1	<p>Contrôle de l'application stricte des mesures standard d'hygiène</p> <p>Situations justifiant l'application de la mesure: Diagnostic confirmé par consultation spécialisée</p> <p>Groupes à qui la mesure est applicable: Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour Cercle scolaire: degré primaire, degré secondaire, degré post-obligatoire, degré universitaire et HES</p>
------------	--

Attitude recommandée en présence de ...

	Cercle parascolaire et associatif: camp, piscine, gymnastique, structure d'accueil pour l'enfant en milieu scolaire (APEM)
Mesure N°2	<p>Renforcement des mesures de nettoyage et désinfection des locaux, objets et jouets</p> <p>Situations justifiant l'application de la mesure: Diagnostic confirmé par consultation spécialisée</p> <p>Groupes à qui la mesure est applicable: Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour Cercle parascolaire et associatif: camp</p> <p>Détails de la mesure: Lien</p>

Caractéristiques épidémiologiques

Mode de transmission de l'infection	Transmission interhumaine respiratoire par gouttelettes
Durée de la période d'incubation avant le début de la maladie	Minimum: 3 jours Moyenne: 11 jours Maximum: 29 jours
Durée de la contagion ou de l'excrétion du germe avant le début de la maladie	Potentiel de contagion présent avant le début de la maladie mais de durée inconnue et vraisemblablement très brève
Durée de la contagion ou de l'excrétion du germe après le début de la maladie	Moyenne: 14 jours
Taux d'attaque de la maladie	En milieu familial: 25%

Déclaration obligatoire des maladies transmissibles

Maladie à déclaration obligatoire (et adresses des médecins cantonaux)	Non
--	-----